

ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Scrutin du 28 mai 2015 – Collège des personnels des EPIC de recherche

Profession de foi de la liste présentée par FO

C'est la première fois que les personnels de cinq établissements de recherche à caractère industriel et commercial (CEA, CNES, IFREMER, IFREMER, BRGM) sont appelés à élire sept représentants au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Cette élection résulte de la fusion du CNESER et du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT) par la loi Fioraso de 2013. Force Ouvrière s'est opposée à la confusion des missions du CNESER et du CSRT et défendra la spécificité des missions des différents établissements (enseignement, enseignement et recherche, recherche, recherche technologique). Alors que tous les établissements sont touchés par l'austérité et ne peuvent plus remplir leurs missions, FO regrette que l'examen du budget de la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement supérieur (MIRESE) ne soit pas repris dans les missions du nouveau CNESER.

Cette élection est importante car le CNESER donne son avis sur les questions relatives aux missions confiées aux établissements publics de recherche, et aux établissements publics d'enseignement supérieur, universités notamment. Il est consulté sur les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et la mise en œuvre de celles-ci, les projets de réformes (tels que les lois Péresse et Fioraso), etc.

Comme ils l'ont fait lors du précédent mandat, les élus FO continueront à défendre :

- le service public républicain, contre la territorialisation mise en œuvre en particulier à travers les COMUE (loi Fioraso)
- les statuts nationaux de toutes les catégories de personnels et leurs missions de service public.
- les moyens en postes et en crédits de tous les établissements, nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions, contre les plans d'austérité.
- les diplômes nationaux (reconnus dans les conventions collectives et les statuts de la Fonction Publique qui garantissent un niveau de salaire d'embauche et une carrière)
- les libertés académiques et la liberté de recherche.

CEA :

Le CEA traverse une profonde crise comme il en a rarement connu. Le Plan à Moyen et Long Terme (PMLT) 2014-2022 en est la preuve. Ce PMLT a été bâti pour répondre à l'austérité imposée par le gouvernement : le CEA subit la politique généralisée de réduction des dépenses publiques. Le PMLT ne doit pas être construit uniquement autour du démantèlement et de l'assainissement des anciennes installations, et de la construction de nouvelles installations très coûteuses (RJH, ITER etc.).

Le désengagement financier de l'Etat amène certains pôles à aller chercher des financements privés qui restent très fragiles et qui nuisent à l'indépendance de la recherche publique. Aucun pôle n'est épargné, avec une dotation qui baisse globalement de -10% entre 2013 et 2016 ce qui entraîne :

- programmes arrêtés ou différés,
- certaines installations mises à l'arrêt (LEFCA à Cadarache, OSIRIS à Saclay fin 2015, ORPHEE à Saclay entre 2017-2020),
- gel de recrutements et baisse des effectifs sous couvert de redéploiement (à peu près 1000 postes).

Comment le CEA peut-il rester dans la course à l'innovation si le nombre de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs diminue chaque année ?

Le CEA est reconnu comme le deuxième organisme public à déposer des brevets en Europe en 2014, mais l'austérité diminue son budget, ses effectifs, la formation d'années en années.

La formation des futurs chercheurs est une nécessité pour l'avenir de la recherche. FO constate que moins de salariés sont habilités à diriger des recherches et donc à encadrer des thésards et postdocs. Ainsi les jeunes chercheurs qui ont effectué au CEA, une thèse, un postdoc ou un CDD n'y ont pas d'avenir.

Et au-delà l'ensemble des salariés du CEA subit l'austérité par le gel des salaires et par la remise en cause progressive des droits collectifs.

FO combat ces orientations néfastes pour les salariés, pour la recherche et pour le pays.

CNES :

Le secteur spatial bouge et FO ne cesse d'alerter les pouvoirs publics sur les risques pour la France d'un attentisme responsable et coupable de la part des autorités.

En effet, la concurrence internationale s'exacerbe dans tous les domaines du secteur spatial : les lanceurs, les satellites, la recherche spatiale. FO rejette la pure logique financière comme seule réponse adaptée à cette concurrence internationale exacerbée !

FO souligne que la position acquise dans le secteur spatial est source de compétences dans une multitude de domaines qui permettent à la France de jouer un rôle majeur sur l'échiquier international.

Afin de préserver et développer les intérêts de la France en Europe et dans le monde, FO appelle l'ensemble des partenaires étatiques à traiter le dossier spatial de manière approfondie, en concertation avec les différents acteurs concernés, industriels et organisations syndicales du personnel, en vue de mettre en place, d'un commun accord, toute adaptation du mode de gouvernance des activités spatiales.

FO dénonce, en outre, le fait que les plans non concertés d'évolution du mode d'organisation des activités spatiales conduisent à un état croissant de souffrance au travail et de perte de motivation des salariés.

FO refuse tout désengagement financier de l'État et appelle le gouvernement à assumer son rôle de pilote avisé et responsable d'une industrie stratégique.

IFREMER :

Dans le cadre de la loi Fioraso, de la territorialisation et de la "spécialisation intelligente des recherches", le transfert du siège de l'Ifremer (Issy-les-Moulineaux) à Brest (Plouzané) a été confirmée en décembre par l'actuel premier ministre, Manuel Valls, sans aucune justification financière, scientifique ou organisationnelle.

Le même scénario, initié en 2005, a conduit l'IRD (Institut de recherche pour le développement) au bord de l'asphyxie, la plupart des collègues parisiens ne pouvant pas se délocaliser à Marseille.

Au-delà des 90 salariés parisiens concernés, c'est l'avenir de l'IFREMER qui est en jeu, avec ses implantations multiples réparties sur tout le littoral. Il s'agit bel et bien d'une politique visant à affaiblir les organismes nationaux de recherche, au profit de "barons locaux" qui n'ont aucune idée des missions de cet établissement.

Le vote FO, un vote de résistance !

Force Ouvrière dans cette instance a été un point d'appui pour les personnels. Disposer des projets de textes, pouvoir intervenir auprès des autorités et surtout pouvoir informer, communiquer les projets avant leur adoption pour agir, comme ce fut le cas ces derniers mois pour les projets de décrets approuvant les statuts de nombreuses COMUE, FO a pu le faire car il est présent au CNESER.

Assurer la présence de représentants FO dans cette instance pour donner encore plus de poids à nos actions et initiatives pour la défense des droits et des statuts des personnels, pour la défense de l'Université et de la recherche publique, tel est l'enjeu du scrutin du 28 mai prochain.

VOTEZ ET FAITES VOTEZ FO A L'ELECTION AU CNESER !